

## Un conseil sous le signe des finances

Le conseil municipal du mercredi 5 avril était placé sous le signe des finances. D'abord, il s'est agi des comptes administratifs (côté mairie) et de gestion (côté centre des impôts). Ils ont été tous deux examinés puis validés, ainsi que l'affectation du résultat (positif). L'objectif pour 2023 est ainsi de continuer à maîtriser les dépenses pour augmenter les réserves en prévision de travaux futurs éventuels. Ensuite, le budget primitif 2023 présenté, classique, ne comporte donc pas de grosses dépenses d'investissement, si ce n'est l'achat d'une auto laveuse pour la salle des fêtes, l'installation d'un columbarium au cimetière et de bancs au centre du village. On arrive donc rapidement aux questions diverses. La Direction départementale des territoires (DDT) a accepté dans sa globalité – quelques points sont à améliorer – le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) présenté par la mairie. Il s'agit d'une étape indispensable qui conditionne le passage à l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU). Une réunion publique est programmée le mardi 30 mai à 20 h 30 pour recueillir l'avis des habitants dont la commission Urbanisme s'efforcera de tenir compte. Ensuite, les conseillers s'attaqueront à l'écriture de ce PLU tant attendu ! Soleval, agence de services de l'énergie et du climat du Sicoval, viendra fin avril à la salle des fêtes en vue d'étudier des aménagements énergétiques. Le columbarium lui, devrait être posé vendredi 14 avril et 3 bancs seront achetés cette année pour la place du village, en attendant d'équiper les abords du cimetière et l'espace du jeu de boules.

La Dépêche 13-04-23 R. GUILLEMET



Etude des comptes